

A RÉGION

MEYLAN Une manifestation devant l'installation du cirque Caplot Zavatta

Ils veulent des cirques sans animaux sauvages

Samedi, une dizaine de personnes se sont rassemblées devant le cirque Caplot Zavatta pour demander la fin de la présence d'animaux sauvages dans les cirques.

Samedi à 17 h 30, une dizaine de personnes étaient rassemblées devant l'installation du cirque Caplot Zavatta (deux lionnes et un lion blanc), pour demander la fin de la présence d'animaux sauvages dans les cirques en France.

C'est Pauline Couvent, une jeune militante citoyenne, qui est à l'initiative de ce mouvement, aidée par les associations One Voice, Paris Animaux Zoopolis, et soutenue par Europe Écologie-Les Verts (EELV) Isère, avec la présence d'élus comme Christine Garnier et Benjamin Trocmé.

La jeune femme s'explique : « Nous, on aime le cirque, le cirque itinérant, à la rencontre des populations. Mais je vois des personnes qui sont là parce qu'elles sentent qu'on ne peut pas, en 2019, laisser des animaux sauvages faire les clowns, sauter dans des anneaux de feu ou se placer dans des positions qui ne sont pas naturelles et qui laisseront des séquelles physiques. Soumis à la captivité, les animaux développent des stéréotypes, mouvements répéti-



"Cirques sans animaux" ; "Emprisonnés pour nous amuser" ; "Ni cages, ni fouets, ni pistes" ; "Brisés pour faire le spectacle" ; "Voudriez-vous passer votre vie en prison pour un crime que vous n'avez pas commis ?" pouvait-on lire sur les affichettes que tenaient les militants.

Photo Le DL/Marièle Valérie CHAUVEY

tifs qu'on ne voit que chez les animaux captifs et qui témoignent d'un stress ».

Interdiction dans plusieurs pays européens

Un sondage Ifop de 2018 montre que 67 % des Français interrogés demandaient la fin de l'exploitation des animaux sauvages dans les cirques. Et selon la Fédération de vétérinaires européens, les

besoins des mammifères sauvages non-domestiqués ne peuvent être satisfaits dans un cirque itinérant, "en particulier au niveau de l'habitat et de la possibilité pour eux d'exprimer des comportements naturels".

Plusieurs pays européens interdisent cette pratique. En France, la ministre de la Transition écologique et solidaire, Élisabeth Borne, doit prochainement annoncer le résultat des con-

certations sur la faune sauvage captive qui ont eu lieu en 2019 entre ONG de protection animale et professionnels.

Les associations attendent de l'État l'interdiction sur le territoire de la détention et de l'utilisation d'animaux à des fins de distraction, pour l'ensemble des activités qui les privent de liberté ; l'interdiction immédiate de la reproduction, un plan de remplacement pour accueillir

les animaux et un plan d'accompagnement des établissements dans ce changement.

Pour les militants, des solutions existent et certains cirques connus ont déjà fait leur conversion : « André Joseph Bouglione a annoncé qu'il n'utiliserait plus d'animaux. Et le cirque Pinder a pour la première fois présenté une saison de spectacles sans animaux ».

Marièle Valérie CHAUVEY